



Comptes annuels

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

ASS ADIL
22 rue Poullain Duparc
35000 RENNES

■ Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
Résultat de l'association	3
Chiffres clés	4
Soldes intermédiaires de gestion	5
Du résultat à la trésorerie	6
Capacité d'autofinancement	7
Ratios	9
Bilan	10
Compte de résultat	12
Annexe légale	13
Règles et méthodes comptables	14
Notes sur le bilan	16
Autres détails	25
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillés	28
Nos Conseils Avisés	31

Attestation d'Expert Comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association

ADIL

Pour l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	617 221
Résultat net comptable (Excédent)	6 513

Résultat de l'association

■ Chiffres clés

	01/01/18 au 31/12/18 12 Mois	01/01/17 au 31/12/17 12 Mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
COMPTE DE RESULTAT				
Valeur ajoutée	-110 418	-114 807	4 389	-3.82
Excédent brut d'exploitation	34 483	4 160	30 323	728.93
Résultat d'exploitation	5 984	-17 264	23 247	-134.66
Résultat courant	6 556	-14 994	21 550	-143.73
Résultat net	6 513	24 800	-18 287	-73.74
STRUCTURE FINANCIERE				
Capacité d'autofinancement	32 726	18 775	13 952	74.31
Fonds de roulement net global	439 426	424 064	15 362	3.62
Besoin en fonds de roulement	-61 618	-21 590	-40 028	185.40
Trésorerie	501 044	445 654	55 390	12.43

Les variations s'entendent N / N-1

■ Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises				
Variation stocks de marchandises				
Marge commerciale				
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services				
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE				
Achats matières et consommables				
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance				
Marge de production				
ACTIVITE				
MARGE GLOBALE				
Autres achats et charges externes	110 418		114 807	
VALEUR AJOUTEE	-110 418		-114 807	
Subventions d'exploitation	791 727		790 702	
Impôts & taxes	25 511		28 137	
Salaires	427 290		439 559	
Charges sur salaires	194 026		204 040	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	34 483		4 160	
Autres produits , Reprise amortissements	6 432		12 872	
Autres Charges	8 400		3	
Dotations amortissements et provisions	26 531		34 292	
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 984		-17 264	
Opérations en commun				
Produits financiers	573		2 270	
Charges financières				
Résultat financier	573		2 270	
RESULTAT COURANT	6 556		-14 994	
Produits exceptionnels	317		40 317	
Charges exceptionnelles	292		34	
Résultat exceptionnel	25		40 283	
Impôts sur les bénéfices et participation	69		490	
RESULTAT NET	6 513		24 800	

■ Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	6 513	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	26 531	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		317
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	32 726	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières		
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice		
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		17 364
Remboursement de capital et de compte courant		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		17 364
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	445 654	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	461 016	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Aucune variation de l'en-cours clients		
Diminution des autres créances	51 171	
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		4 903
Diminution des dettes fiscales et sociales		6 074
Diminution des autres dettes		166
Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation	40 028	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	501 044	

■ Capacité d'autofinancement

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT A PARTIR DU RESULTAT NET

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net	6 513	24 800
+ Dotations aux amortissements	20 157	18 033
+ Dotations aux provisions	6 374	16 259
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		40 000
- Subventions d'investissement inscrites au C/R	317	317
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	32 726	18 775

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT A PARTIR DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

	31/12/2018	31/12/2017
Excédent Brut d'Exploitation	34 483	4 160
+ Transfert de charges	6 427	12 726
+ Autres produits d'exploitation	5	146
- Autres charges d'exploitation	8 400	3
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	573	2 270
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	292	34
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	69	490
= Capacité d'autofinancement	32 726	18 775

Ratios

	31/12/2018	31/12/2017	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	0	0	0
Stock moyen x nombre de jours -----	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	
Coût d'achat	N/A	N/A	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	0	0	0
Créances clients x nombre de jours -----	0 x 12 x 30	N/A x 12 x 30	
C.A. TTC	N/A	N/A	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	67	80	-13
Dettes fournisseurs x nombre de jours -----	20 455 x 12 x 30	25 358 x 12 x 30	
Achats TTC	110 418	114 807	

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	158.03	152.40	3.69
Capitaux propres -----	378 019	371 823	
Total dettes	239 203	243 972	
Endettement financier	0.00	0.00	0.00
Emprunts -----	0	0	
Capitaux fixes	685 157	684 746	
Solvabilité à court terme	521.13	467.20	11.54
Actif circulant - Stock -----	543 769 - 0	539 551 - 0	
Dettes hors emprunt	104 344	115 487	

■ Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et	65 067	59 902	5 165	5 353
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outill				
Autres immobilisations corporelles	180 276	112 378	67 899	70 508
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	389		389	383
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	245 732	172 280	73 452	76 244
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	34 758		34 758	88 753
Divers				
Valeurs mobilières de placement	247 702		247 702	227 702
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	253 341		253 341	217 952
Charges constatées d'avance	7 968		7 968	5 144
ACTIF CIRCULANT	543 769		543 769	539 551
Charges à répartir sur plusieurs exercice				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	789 501	172 280	617 221	615 795

■ Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Prime de fusion		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	34 145	34 145
Report à nouveau	336 580	311 781
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 513	24 800
Subventions d'investissement	781	1 098
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	378 019	371 823
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	134 859	128 485
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	134 859	128 485
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 455	25 358
Dettes fiscales et sociales	83 597	89 672
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		458
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	292	
DETTES	104 344	115 487
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	617 221	615 795

■ Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	791 727	100.00	790 702	100.00	1 025	0.13
Reprises et Transferts de charge	6 427	0.81	12 726	1.61	-6 299	-49.50
Cotisations						
Autres produits	5		146	0.02	-141	-96.61
Produits d'exploitation	798 159	100.81	803 574	101.63	-5 415	-0.67
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	110 418	13.95	114 807	14.52	-4 389	-3.82
Impôts et taxes	25 511	3.22	28 137	3.56	-2 626	-9.33
Salaires et Traitements	427 290	53.97	439 559	55.59	-12 269	-2.79
Charges sociales	194 026	24.51	204 040	25.80	-10 014	-4.91
Amortissements et provisions	26 531	3.35	34 292	4.34	-7 761	-22.63
Autres charges	8 400	1.06	3		8 397	NS
Charges d'exploitation	792 175	100.06	820 838	103.81	-28 663	-3.49
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 984	0.76	-17 264	-2.18	23 247	-134.66
Opérations faites en commun						
Produits financiers	573	0.07	2 270	0.29	-1 698	-74.78
Charges financières						
Résultat financier	573	0.07	2 270	0.29	-1 698	-74.78
RESULTAT COURANT	6 556	0.83	-14 994	-1.90	21 550	-143.73
Produits exceptionnels	317	0.04	40 317	5.10	-40 000	-99.21
Charges exceptionnelles	292	0.04	34		258	758.21
Résultat exceptionnel	25		40 283	5.09	-40 258	-99.94
Impôts sur les bénéfices	69	0.01	490	0.06	-421	-85.92
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	6 513	0.82	24 800	3.14	-18 287	-73.74

Annexe légale

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ADIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 617 221 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 6 513 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/02/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

■ Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, qu'il n'existait pas d'indice montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 794	2 332	5 059	65 067
Immobilisations incorporelles	67 794	2 332	5 059	65 067
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	131 397	13 309	27 256	117 451
- Matériel de transport	12 300			12 300
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 808	1 717		50 526
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	192 506	15 027	27 256	180 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	383	6		389
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	383	6		389
ACTIF IMMOBILISE	260 682	17 364	32 315	245 732

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 332	15 027	6	17 364
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 332	15 027	6	17 364
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 059	27 256		32 315
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 059	27 256		32 315

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 441	2 520	5 059	59 902
Immobilisations incorporelles	62 441	2 520	5 059	59 902
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	80 398	10 238	27 256	63 381
- Matériel de transport	8 453	2 460		10 913
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 146	4 939		38 084
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	121 997	17 637	27 256	112 378
ACTIF IMMOBILISE	184 438	20 157	32 315	172 280

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 42 726 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	34 758	34 758	
Charges constatées d'avance	7 968	7 968	
Total	42 726	42 726	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Fonds propres

Notes sur le bilan

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	34 145			34 145
Report à Nouveau	311 781	24 800		336 580
Résultat de l'exercice	24 800	6 513	24 800	6 513
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	1 098		317	781
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	371 823	31 313	25 117	378 019

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	128 485	6 374			134 859
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charge					
Total	128 485	6 374			134 859
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 374			
Financières					
Exceptionnelles					

Comme chaque année les engagements pris en matière de retraite ont été provisionnés. La moyenne des salaires de l'année 2018 a été retenue comme base de calcul.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 104 344 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 455	20 455		
Dettes fiscales et sociales	83 597	83 597		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	292	292		
Total	104 344	104 344		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 185
Dettes provis. pr congés à payer	32 059
Personnel - autres charges à payer	4 188
Charges sociales s/congés à payer	13 838
Charges sociales - charges à payer	1 815
Etat - autres charges à payer	369
Total	59 454

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 968		
Total	7 968		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Autres détails

■ Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
2080000 - Autres immo.incorporelle	65 066.62		65 066.62	67 794.10
2808000 - Amortis. autres immobil. incorpor.		59 901.78	-59 901.78	-62 440.67
	65 066.62	59 901.78	5 164.84	5 353.43
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
2181000 - Instal.agenc.amenag.div.	117 450.75		117 450.75	131 397.34
2182000 - Materiel de transport	12 300.00		12 300.00	12 300.00
2183000 - Materiel bureau informat	30 777.78		30 777.78	30 777.78
2184000 - Mobilier	19 747.81		19 747.81	18 030.43
2818100 - Amortis. instal. gales, agenct. div		63 380.60	-63 380.60	-80 398.38
2818200 - Amortis. matériel de transport		10 912.83	-10 912.83	-8 452.83
2818300 - Amortis. matér.bureau et informat.		28 758.34	-28 758.34	-26 720.10
2818400 - Amortis. mobilier		9 326.07	-9 326.07	-6 425.77
	180 276.34	112 377.84	67 898.50	70 508.47
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés				
2710000 - Titres immobilisés (droit propriété)	388.62		388.62	382.50
	388.62		388.62	382.50
ACTIF IMMOBILISE	245 731.58	172 279.62	73 451.96	76 244.40
Stocks				
Créances				
Autres créances				
4287000 - Personnel - produits à recevoir				2 129.36
4410000 - Subventions à recevoir	18 450.00		18 450.00	71 102.37
4471000 - Taxe sur les salaires	16 308.00		16 308.00	15 521.00
	34 758.00		34 758.00	88 752.73
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
5070000 - DAT- Bons du trésor	247 702.44		247 702.44	227 702.44
	247 702.44		247 702.44	227 702.44
Disponibilités				
5121000 - Crédit Agricole	174 932.49		174 932.49	180 494.78
5122000 - CMB	7 473.37		7 473.37	6 767.30
5125000 - Crédit Agricole Livret A	70 933.04		70 933.04	30 653.15
5300000 - Caisse	2.41		2.41	36.35
	253 341.31		253 341.31	217 951.58
Charges constatées d'avance				
4860000 - Charges constatées d'avance	7 967.66		7 967.66	5 143.88
	7 967.66		7 967.66	5 143.88
ACTIF CIRCULANT	543 769.41		543 769.41	539 550.63
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	789 500.99	172 279.62	617 221.37	615 795.03

■ Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Autres réserves		
1068500 - Reserve de tresorerie	34 145.08	34 145.08
	34 145.08	34 145.08
Report à nouveau		
1100000 - Report à nouveau (solde créditeur)	336 580.28	311 780.68
	336 580.28	311 780.68
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 512.69	24 799.60
Subventions d'investissement		
1310000 - Subventions investiss. renouvelables	1 585.68	1 585.68
1391000 - Sub. d'équipt inscrites au c/r	-805.18	-488.04
	780.50	1 097.64
FONDS PROPRES	378 018.55	371 823.00
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges		
1530000 - Prov.pr.pens.oblig.simil	134 859.00	128 485.00
	134 859.00	128 485.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	134 859.00	128 485.00
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
4011000 - Fournisseurs	13 269.40	19 553.81
4081000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	7 185.32	5 803.72
	20 454.72	25 357.53
Dettes fiscales et sociales		
4282000 - Dettes provis. pr congés à payer	32 059.00	33 253.00
4286000 - Personnel - autres charges à payer	4 188.00	3 605.00
4310000 - Sécurité sociale	20 598.00	25 824.00
4311000 - Indemnités journalières	455.07	1 792.49
4320000 - A.g.r.r.	3 951.60	1 745.99
4340000 - Preca	800.97	724.46
4350000 - AG2R prévoyance	4 649.10	5 307.50
4372000 - Mutuelles	804.57	858.20
4382000 - Charges sociales s/congés à payer	13 838.00	13 506.00
4386000 - Charges sociales - charges à payer	1 815.00	2 207.00
4440000 - Etat - impôts sur les bénéfices	69.00	490.00
4486000 - Etat - autres charges à payer	369.00	358.00
	83 597.31	89 671.64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
4041000 - Fournisseurs d'immobilisations		457.86
		457.86
Produits constatés d'avance		
4870000 - Produits constatés d'avance	291.79	
	291.79	
DETTES	104 343.82	115 487.03
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	617 221.37	615 795.03

■ Compte de résultat détaillés

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Subventions d'exploitation				
7450000 - Conseil départemental	188 000	188 000		
7451000 - Ministère du logement	100 853	97 901	2 952	3.02
7452000 - Subv.organis.sociaux	80 000	81 866	-1 866	-2.28
7453000 - Subv.collecteurs	102 382	98 454	3 928	3.99
7454000 - Subv.organismes hlm	37 467	37 380	87	0.23
7455000 - Subv. federations prof	3 265	3 265		
7457000 - Subv. Ets de Crédit	20 900	20 900		
7458000 - COPRO Territoires Rennes Métro	24 700	15 798	8 902	56.35
7462000 - Faad - accedants en diff	7 500	18 000	-10 500	-58.33
7470000 - Groupement de communes	169 160	169 138	22	0.01
7498000 - Enquêtes OLL 35	57 500	60 000	-2 500	-4.17
	791 727	790 702	1 025	0.13
Reprises et Transferts de charge				
7910000 - Transfert charges d'exploitation	5 126	12 726	-7 600	-59.72
7914000 - Aide à l'emploi	1 301		1 301	
	6 427	12 726	-6 299	-49.50
Autres produits				
7580000 - Produits divers gestion courante	5	146	-141	-96.61
	5	146	-141	-96.61
Produits d'exploitation	798 159	803 574	-5 415	-0.67
Autres achats non stockés et charges ext				
6063000 - Fourn.bureau.& pet.equip	5 396	7 813	-2 416	-30.93
6068000 - Autres fournitures	774	1 440	-665	-46.21
6122000 - Credit bail mobilier	5 674	5 674		
6131000 - Loyer citroen c3	2 922	2 922		
6132500 - Locations parking	1 301	1 301		
6133000 - Locations batiments	7 504	7 315	189	2.59
6136000 - Location matériels téléphone	5 870	4 538	1 332	29.36
6140000 - Ch.loc.& de copropriete	3 406	1 787	1 619	90.61
6153000 - Entretien construction	563	1 684	-1 121	-66.58
6155000 - Ent.&rep/biens mobiliers	2 846	199	2 647	NS
6156000 - Maintenance	6 978	7 468	-490	-6.56
6157000 - Maj-assistance pour logi	2 212	4 274	-2 061	-48.23
6160000 - Primes d'assurance	2 566	2 544	23	0.89
6181000 - Documentation generale	775	197	578	293.60
6190000 - Stages et formations	355	5 310	-4 955	-93.32
6210000 - Abonnement juridique	4 733	4 080	652	15.99
6212000 - Abonnement site	2 466	2 415	52	2.14
6221000 - Personnel mise à disposition	6 641	6 704	-63	-0.94
6226000 - Autres honoraires	7 745	7 661	84	1.10
6226100 - Honoraires avocats		5 059	-5 059	-100.00
6227000 - Frais actes&contentieux	50	50		
6228000 - Prestations diagnostics		1 150	-1 150	-100.00
6230000 - Publ.propag.relat.public	3 453	3 676	-222	-6.05
6233000 - Foires et expositions	4 678		4 678	
6234000 - Cadeaux a la clientele	2 080	2 414	-334	-13.82
6235000 - Editions	4 482	4 084	398	9.74
6236000 - Catalogues et imprimes	782		782	
6251000 - Voyages & déplacements	13 684	12 174	1 510	12.40
6257000 - Receptions	115	472	-357	-75.62
6261000 - Telephone et frais postaux	10 048	10 047		

■ Compte de résultat détaillés

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
6275000 - Services bancaires	115	158	-43	-27.26
6281000 - Cotis.&div.aut.serv.ext.	203	200	3	1.50
	110 418	114 807	-4 389	-3.82
Impôts et taxes				
6311000 - Taxe sur les salaires	21 095	23 452	-2 357	-10.05
6313000 - Formation continue (trésor)	4 409	4 685	-276	-5.89
6358000 - Autres droits	7	7	7	
	25 511	28 137	-2 626	-9.33
Salaires et Traitements				
6411100 - Rem.personnel permanent	428 484	441 098	-12 614	-2.86
6412000 - Congés payés	-1 194	2 099	-3 293	-156.88
6413000 - provision heures récupération		-3 638	3 638	-100.00
	427 290	439 559	-12 269	-2.79
Charges sociales				
6451000 - Cotisations à l'urssaf	138 284	147 098	-8 815	-5.99
6451100 - Charges prov /heures récupératio		-1 603	1 603	-100.00
6452000 - Cotisations Preca	3 848	3 700	148	4.00
6453000 - Cotisations aux caisses de retrait	37 142	39 956	-2 815	-7.04
6458000 - Charges /prov congés payés	332	141	191	135.46
6470000 - Autres charges sociales	1 730	1 716	13	0.79
6475000 - Medecine du travail	1 357	1 478	-121	-8.19
6476000 - Cartes de transport	2 062	2 875	-812	-28.26
6477000 - Tickets restaurants	9 271	8 678	593	6.84
	194 026	204 040	-10 014	-4.91
Amortissements et provisions				
6811100 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	2 520	4 535	-2 015	-44.43
6811200 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	17 637	13 498	4 138	30.66
6815300 - Prov. depart retraite	6 374	16 259	-9 885	-60.80
	26 531	34 292	-7 761	-22.63
Autres charges				
6580000 - Charges diverses gestion courant	8 400	3	8 397	NS
	8 400	3	8 397	NS
Charges d'exploitation	792 175	820 838	-28 663	-3.49
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 984	-17 264	23 247	-134.66
Produits financiers				
7610000 - Produits de participations	7	6	1	21.52
7640000 - Revenus des vmp	286	2 042	-1 757	-86.01
7680000 - Autres produits financiers	280	222	58	26.09
	573	2 270	-1 698	-74.78
Résultat financier	573	2 270	-1 698	-74.78
RESULTAT COURANT	6 556	-14 994	21 550	-143.73
Produits exceptionnels				
7770000 - Quote-part des subventions	317	317		
7875000 - Rep.prov.risques et charges exce		40 000	-40 000	-100.00
	317	40 317	-40 000	-99.21
Charges exceptionnelles				
6712000 - Pénalités et amendes		34	-34	-100.00
6718000 - Autres charges except. de gestion	292		292	
	292	34	258	758.21
Résultat exceptionnel	25	40 283	-40 258	-99.94
Impôts sur les bénéfices				
6950000 - Impôts sur les bénéfices	69	490	-421	-85.92

■ Compte de résultat détaillés

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
	69	490	-421	-85.92
EXCEDENT OU DEFICIT	6 513	24 800	-18 287	-73.74

Nos Conseils Avisés

Nos conseils

Nous avons élaboré vos comptes annuels en fonction des éléments que vous nous avez transmis. Des conseils personnalisés vous sont apportés dans le cadre du compte rendu de notre mission (*commentaire de résultat, courrier de recommandation conseils, notes techniques, comptes rendus de rendez-vous...*). L'objet de ce document est de vous alerter sur des possibilités d'évolution de votre entreprise qui peuvent faire l'objet d'étude spécifique ou de conseil à mettre en œuvre. La prise en compte de ceux-ci a pour objectif de garantir votre sécurité et la bonne marche de votre entreprise.

Entreprise individuelle

Si votre entreprise est sous statut d'entreprise individuelle, une évolution juridique peut permettre de mieux protéger votre patrimoine professionnel et personnel. En effet, votre responsabilité est alors fonction du capital social de la société. Une étude personnalisée permettra de mettre en évidence les solutions les plus adaptées à votre situation. Vous pouvez mettre à profit cette étude pour mesurer les conséquences de l'évolution du statut de votre conjoint. A défaut de mise en société, la protection de votre habitation principale peut être obtenue en réalisant une déclaration d'insaisissabilité auprès de votre notaire.

Société et assemblée générale

En qualité de gérant de société, il vous appartient de tenir une assemblée générale ordinaire annuelle. Celle-ci doit être matérialisée par des actes juridiques. Pour les sociétés dites commerciales, un dépôt des comptes annuels est à réaliser, en général, auprès du greffe du tribunal de commerces. Nos équipes juridiques sont bien entendu à votre écoute pour vous aider à la réalisation de cette formalité.

En cas de manquement, vous exposez votre responsabilité vis-à-vis des tiers et de vos associés.

Comptes courants associés débiteurs

La présence d'un compte courant associé débiteur dans une société commerciale est assimilable à un abus de droit social. Cela signifie que vos prélèvements financiers ont été supérieurs à vos rémunérations et distributions de bénéfices acquises au sein de la société. Il peut en résulter des conséquences en matière d'imposition, de cotisations sociales et de responsabilité.

Assurances responsabilité civile

Parce qu'un préjudice lié à votre activité peut amener un tiers à se retourner contre vous, nous vous conseillons de vérifier les garanties de votre contrat d'assurance de responsabilité civile. En cas d'absence de cette couverture, nous vous invitons très fortement à vous rapprocher d'un assureur pour étudier la mise en place de cette protection et ainsi éviter une mise en danger de l'entreprise.

Assurance homme clé

La bonne marche de votre entreprise dépend essentiellement du chef d'entreprise. Alors que celui pense souvent à s'assurer pour les pertes matérielles ou des pertes d'exploitation, il néglige souvent l'assurance homme clé. Or toute absence imprévue du chef d'entreprise peut se traduire par un manque à gagner pouvant mettre en péril la vie de l'entreprise. Nous vous conseillons d'étudier ce point en fonction des enjeux pour votre entreprise.

Assurance risque fiscal

Tout événement exceptionnel auquel peut être confrontée votre entreprise peut engendrer des revenus taxables ayant pour conséquence un surplus d'impôt à payer. Ce risque peut être couvert par une assurance risque fiscal. Nous vous conseillons d'étudier l'opportunité de la mise en place d'une telle couverture pour votre entreprise. De même, nous vous invitons à réévaluer les risques de façon régulière afin de ne pas vous trouver en situation de risque insuffisamment couvert.

Organisme de Gestion Agréé

Si vous êtes imposé à l'impôt sur le revenu et que vous n'êtes pas adhérent à un organisme de gestion agréé (*CGA pour les activités relevant des bénéfices agricoles ou des bénéfices industriels et commerciaux – AGA pour les activités relevant des bénéfices non commerciaux*), nous vous conseillons d'adhérer à un organisme agréé. Ceci vous permettra d'éviter la sur-taxation de 25% sur l'assiette de calcul de vos impôts sur le revenu. Même si les prévisions de résultat de votre activité actuelle vous permettent d'envisager de ne pas être pénalisé, tout événement exceptionnel intervenu dans l'exercice pourra avoir des conséquences en termes d'imposition. L'adhésion à un organisme agréé nécessite le respect de délai.

Document unique d'évaluation des risques professionnels

L'emploi de travailleurs (*salariés, stagiaires ...*) vous engage à respecter un certain nombre d'obligation et notamment la réalisation et l'actualisation d'un document unique d'évaluation des risques professionnels. A défaut votre responsabilité pourra être engagée avec des conséquences financières très lourdes en cas d'accident du travail, maladie professionnelle d'un de vos travailleurs. Nos conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en place de ce document.

Recours à la sous-traitance et obligation de vigilance du donneur d'ordre

Pour tout contrat d'un montant minimum de 3 000 euros (*montant global de la prestation même si celle-ci fait l'objet de plusieurs paiements ou facturations*), vous êtes tenu de vérifier, lors de sa conclusion, puis tous les 6 mois jusqu'à la fin de son exécution, que votre sous-traitant s'acquitte bien de ses obligations de déclaration et de paiement des cotisations.

À CET EFFET, VOUS DEVEZ EXIGER :

- un document attestant de l'immatriculation de votre sous-traitant,
- une attestation de vigilance, délivrée par l'Urssaf, qui mentionne le nombre de salariés et le total des rémunérations que votre sous-traitant a déclaré lors de sa dernière échéance.

Ce document atteste également de son respect des obligations de déclaration et de paiement des charges sociales. Vous devez vous assurer, en tant que donneur d'ordre, de la validité des attestations que votre sous-traitant vous fournit. Sur la page

Nos Conseils Avisés

d'accueil du site www.urssaf.fr vous devez saisir le numéro de sécurité mentionné sur l'attestation afin de vérifier l'authenticité du document. À défaut de procéder à ces vérifications, vous serez poursuivi et condamné solidairement à régler les cotisations de Sécurité sociale de votre sous-traitant, si celui-ci a eu recours au travail dissimulé.

Validation des trimestres de retraites

Dans le régime social des indépendants le nombre de trimestres validés pour votre retraite dépend des revenus de votre activité. Fonction de vos objectifs de départs en retraite, de niveau de vie souhaité après votre phase d'activité professionnelle, des rachats de trimestres peuvent être envisagés. Nos conseillers sont à votre disposition pour étudier les possibilités d'amélioration de votre revenu pour obtenir un nombre de trimestres en phase avec votre activité. Un bilan conseil retraite peut être utile pour mieux connaître vos droits et montant prévisionnel de revenu à la retraite.

Demands d'aide

N'étant pas décisionnaire dans les montants d'aides qui pourront vous être attribuées, notre mission consiste à vous accompagner dans la réalisation des demandes. Ceci ne garantit pas l'obtention du montant estimé et demandé.

Délai de conservation des documents

Le délai de conservation des documents comptables, livres, registres, documents, ou pièces quelconques (*factures, bons de commande, courriers...*) est fixé à 6 ans. On notera qu'il s'agit d'une obligation d'ordre fiscal. Nous vous suggérons cependant dans l'intérêt de l'entreprise de conserver ces documents pendant 10 ans qui correspond au délai de conservation des documents comptables des entreprises commerciales. Dans les sociétés, il est préconisé de conserver les livres légaux (*grand livre- balance*) pendant la durée de la société. Il est conseillé de conserver les factures d'investissement pendant toute la période d'amortissement.

Notre conseil pour la conservation des autres documents		Durée légale	Durée suggérée dans l'intérêt de l'entreprise
Documents juridiques :	Statuts et tout acte lié au fonctionnement de la société		Illimitée
	Registre des procès-verbaux, de vente ou transfert de titres, Rapport des gérants, feuille présence aux assemblées	6 ans	30 ans
	Titres de propriété et acte de vente	30 ans	30 ans
Documents relatifs au personnel	Registre du personnel	5 ans après départ du salarié	30 ans
	Double des bulletins de salaires	5 ans	30 ans
	Fiches individuelles, répartition intéressement	30 ans	30 ans
	Déclarations sociales		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité sociale ▪ Assedic ▪ Retraite complémentaire 	3 ans 5 ans 10 ans	10 ans 10 ans 10 ans

Respect des obligations réglementaires (ICPE, ...)

Si votre activité relève des installations classées, votre activité doit être déclarée ou autorisée auprès des autorités préfectorales (*taille, effectifs, surface, ...*). Vous devez disposer d'un récépissé ou d'un arrêté en cohérence avec la taille de votre outil. Nous vous conseillons de vérifier régulièrement cette obligation et de mettre en conformité votre déclaration ou autorisation si besoin.

Difficultés de gestion

Si votre entreprise rencontre des difficultés de gestion liées à un développement d'activité, un manque d'activité, une défaillance d'un tiers, un manque de rentabilité... des solutions peuvent être mises en œuvre pour préserver la pérennité de l'entreprise. Ceci nécessite un diagnostic préalable à la mise en place d'une solution adaptée. Nous vous conseillons de prendre contact avec un conseiller spécialisé dans ce domaine, dès l'apparition des premiers signes de fragilité. Votre comptable peut vous orienter dans cette démarche.

Dépôt des déclarations

Sans formalisation d'une mission de dépôt des déclarations par CER FRANCE Brocéliande, le chef d'entreprise est responsable du dépôt de celles-ci auprès des organismes et administrations concernés. Nous vous invitons à respecter les délais légaux pour éviter toute pénalité

Tenue de caisse :

Votre activité peut nécessiter la tenue d'une caisse. Cette obligation consiste à tenir un brouillard de caisse retraçant les mouvements financiers d'entrées et de sorties chaque jour avec référence au ticket Z, à conserver les documents justificatifs des mouvements (*rouleaux de caisse enregistrée, ...*). De plus, une centralisation quotidienne de vos ventes dans un "livre de recettes" est obligatoire. Le non-respect de ces règles peut engendrer une remise en cause de votre comptabilité. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller ou refaire le point sur vos obligations sur la tenue de la caisse.

SIÈGE

RENNES CEDEX - 35065

4 rue du Bourg Nouveau

CS 26544

Tél : 02 23 48 60 60

ANTENNE ADMINISTRATIVE

VANNES CEDEX - 56006

6 rue Yves Guillou

CS 52229

Tél : 02 97 46 30 20

AGENCES :

AURAY - 56400

Z.A.C Porte Océane

8 rue du Danemark

Tél : 02 97 50 50 30

BAIN DE BRETAGNE - 35470

10 rue Anjela Duval

Tél : 02 99 43 84 56

BETTON - 35830

LA De La Motte d'Ille

Tél : 02 99 55 75 75

CAUDAN - 56850

Zone de Kergoussel

921 rue Jacques-Ange Gabriel

Tél : 02 97 76 99 66

CHATEAUBOURG - 35220

51 rue de Paris

Tél : 02 99 00 87 87

COMBOURG - 35270

22 bd du Mail

Tél : 02 99 73 17 48

DOL DE BRETAGNE - 35120

5 rue de la Marette

Tél : 02 99 48 14 27

GUICHEN - 35580

Valonia - 14 rue Louis Ampère

Tél : 02 99 57 00 57

JANZÉ - 35150

2 rue Pierre Auguste Renoir

Tél : 02 99 47 63 90

LA GUERCHE DE BRETAGNE - 35130

13 Grand Mail

Tél : 02 99 96 31 89

LA ROCHE-BERNARD - 56130

20 rue Eugène Feautrier

Tél : 02 99 90 91 91

LÉCOUSSE - 35133

4 bd André Malraux

Z.A La Martinais

Tél : 02 99 94 85 80

LE FAOUËT - 56320

Parc d'Activités de Kernot - Vihan

Tél : 02 97 23 14 35

MALESTROIT - 56140

12 rue Edouard Entremont

Tél : 02 97 75 15 53

MONTAUBAN DE BRETAGNE - 35360

1 rue des Fontenelles

Z.A De La Gautrais

Tél : 02 99 06 68 20

MONTFORT SUR MEU - 35160

4 ruelle des Ecoles

Tél : 02 99 09 33 33

MOREAC - 56500

Z.A de Keranna - Kérabuse

Tél : 02 97 46 73 73

PIPRIAC - 35550

1 rue de la Libération

Tél : 02 99 34 38 09

PLOËRMEL - 56800

Parc d'Activités de Brocéliande

Rue des Huloux

Tél : 02 97 74 06 39

PONTIVY - 56300

42 avenue des Cités Unies

Tél : 02 97 25 47 99

QUESTEMBERT - 56230

Z.A Kervault Est

3 rue Charles de Coulomb

Tél : 02 97 26 17 33

RENNES - 35011

2 rue Pierre Joseph Colin

CS 71131

Tél : 02 23 48 60 60

SAINT AUBIN DU CORMIER - 35140

3 rue de Dinan

Tél : 02 99 39 77 00

SAINT BRICE EN COGLES - 35460

16 rue de Verdun

Tél : 02 99 97 74 42

SAINT MALO - 35400

Immeuble Brocéliande

Rue du Grand Jardin

Z.A.C de la Moinerie

Tél : 02 99 20 07 58

VANNES CEDEX - 56006

6 rue Yves Guillou

CS 52229

Tél : 02 97 46 61 00

VERN SUR SEICHE - 35770

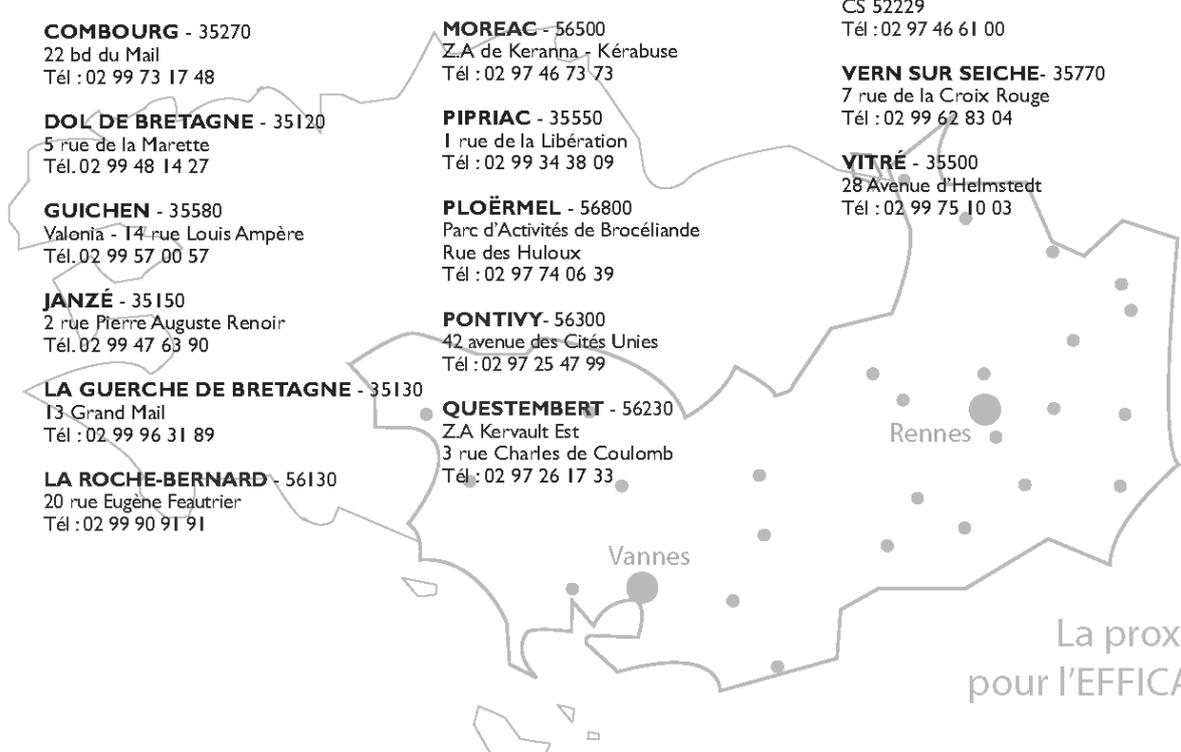
7 rue de la Croix Rouge

Tél : 02 99 62 83 04

VITRÉ - 35500

28 Avenue d'Helmstedt

Tél : 02 99 75 10 03



La proximité
pour l'EFFICACITE

CERFRANCE
BROCELIANDE



www.cerfrance-broceliande.fr

Olivier COLLET

**Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes**

adil de l'Ille-et-Vilaine
ADIL 35

22 Rue Poullain-Duparc

35000 RENNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2018**



1 Passage des Sports 35650 LE RHEU
Tél. : **02 99 60 89 18** - Télécopie 02 99 60 95 91
e-mail : expert@cabinet-collet.org

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

~

Siret: 390 532 539 00017 - A.P.E.: 741C

**Association Départementale d'Information sur le
logement d'Ille et Vilaine
désignée « ADIL 35 »**

22 Rue Poullain Dupac

35 000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 11 Octobre 2019

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

~

Siret: 390 532 539 00017 - A.P.E.: 741C

Sommaire

Contenu

1 – Opinion	3
2 – Fondement de l'opinion	3
2.1 – Référentiel d'audit	3
2.2 – Indépendance	3
3 – Justification des appréciations	4
4 – Vérification des documents adressés aux adhérents	4
5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels	4
7 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels	5

Association ADIL 35 ,

Exercice clos le 31 Décembre 2018,

Rapport du Commissaire Aux Comptes
sur les Comptes annuels

Aux Adhérents,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADIL 35 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment

Olivier COLLET

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes de Rennes

nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre association et exposés dans votre annexe, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4 – Vérification des documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- › il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LE RHEU
Le 11 Septembre 2019,

Olivier COLLET
Commissaire aux Comptes



■ Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et	65 067	59 902	5 165	5 353
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outill				
Autres immobilisations corporelles	180 276	112 378	67 899	70 508
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	389		389	383
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	245 732	172 280	73 452	76 244
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	34 758		34 758	88 753
Divers				
Valeurs mobilières de placement	247 702		247 702	227 702
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	253 341		253 341	217 952
Charges constatées d'avance	7 968		7 968	5 144
ACTIF CIRCULANT	543 769		543 769	539 551
Charges à répartir sur plusieurs exercice				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	789 501	172 280	617 221	615 795

■ Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Prime de fusion		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	34 145	34 145
Report à nouveau	336 580	311 781
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 513	24 800
Subventions d'investissement	781	1 098
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	378 019	371 823
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	134 859	128 485
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	134 859	128 485
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 455	25 358
Dettes fiscales et sociales	83 597	89 672
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		458
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	292	
DETTES	104 344	115 487
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	617 221	615 795

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	791 727	100.00	790 702	100.00	1 025	0.13
Reprises et Transferts de charge	6 427	0.81	12 726	1.61	-6 299	-49.50
Cotisations						
Autres produits	5		146	0.02	-141	-96.61
Produits d'exploitation	798 159	100.81	803 574	101.63	-5 415	-0.67
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	110 418	13.95	114 807	14.52	-4 389	-3.82
Impôts et taxes	25 511	3.22	28 137	3.56	-2 626	-9.33
Salaires et Traitements	427 290	53.97	439 559	55.59	-12 269	-2.79
Charges sociales	194 026	24.51	204 040	25.80	-10 014	-4.91
Amortissements et provisions	26 531	3.35	34 292	4.34	-7 761	-22.63
Autres charges	8 400	1.06	3		8 397	NS
Charges d'exploitation	792 175	100.06	820 838	103.81	-28 663	-3.49
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 984	0.76	-17 264	-2.18	23 247	-134.66
Opérations faites en commun						
Produits financiers	573	0.07	2 270	0.29	-1 698	-74.78
Charges financières						
Résultat financier	573	0.07	2 270	0.29	-1 698	-74.78
RESULTAT COURANT	6 556	0.83	-14 994	-1.90	21 550	-143.73
Produits exceptionnels	317	0.04	40 317	5.10	-40 000	-99.21
Charges exceptionnelles	292	0.04	34		258	758.21
Résultat exceptionnel	25		40 283	5.09	-40 258	-99.94
Impôts sur les bénéfices	69	0.01	490	0.06	-421	-85.92
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	6 513	0.82	24 800	3.14	-18 287	-73.74

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ADIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 617 221 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 6 513 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/02/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

■ Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, qu'il n'existait pas d'indice montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 794	2 332	5 059	65 067
Immobilisations incorporelles	67 794	2 332	5 059	65 067
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	131 397	13 309	27 256	117 451
- Matériel de transport	12 300			12 300
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 808	1 717		50 526
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	192 506	15 027	27 256	180 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	383	6		389
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	383	6		389
ACTIF IMMOBILISE	260 682	17 364	32 315	245 732

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 332	15 027	6	17 364
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 332	15 027	6	17 364
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 059	27 256		32 315
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 059	27 256		32 315

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 441	2 520	5 059	59 902
Immobilisations incorporelles	62 441	2 520	5 059	59 902
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	80 398	10 238	27 256	63 381
- Matériel de transport	8 453	2 460		10 913
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 146	4 939		38 084
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	121 997	17 637	27 256	112 378
ACTIF IMMOBILISE	184 438	20 157	32 315	172 280

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 42 726 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	34 758	34 758	
Charges constatées d'avance	7 968	7 968	
Total	42 726	42 726	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Fonds propres

Notes sur le bilan

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	34 145			34 145
Report à Nouveau	311 781	24 800		336 580
Résultat de l'exercice	24 800	6 513	24 800	6 513
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	1 098		317	781
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	371 823	31 313	25 117	378 019

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	128 485	6 374			134 859
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charge					
Total	128 485	6 374			134 859
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 374			
Financières					
Exceptionnelles					

Comme chaque année les engagements pris en matière de retraite ont été provisionnés. La moyenne des salaires de l'année 2018 a été retenue comme base de calcul.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 104 344 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 455	20 455		
Dettes fiscales et sociales	83 597	83 597		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	292	292		
Total	104 344	104 344		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 185
Dettes provis. pr congés à payer	32 059
Personnel - autres charges à payer	4 188
Charges sociales s/congés à payer	13 838
Charges sociales - charges à payer	1 815
Etat - autres charges à payer	369
Total	59 454

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 968		
Total	7 968		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			